



10 raisons

Derrière le service incomparable du traitement des sinistres de Chubb



1. Philosophie de Chubb

C'est peut-être cette citation de Hendon Chubb qui exprime le mieux notre philosophie du traitement des sinistres :
« ...alors qu'une police d'assurance est un contrat légal qui exprime notre responsabilité minimale, il y a de nombreux cas où l'équité demande que nous nous reconnaissions une obligation morale qui dépasse les strictes conditions légales; cela entre toujours en ligne de compte dans nos règlements de sinistres. »

2. Nos valeurs

Depuis sa fondation, en 1882, Chubb a toujours été reconnue pour son service inégalé du traitement des sinistres qui repose sur des valeurs fondamentales : honnêteté, équité, empathie et intégrité.

3. Stabilité financière

Chubb se voit constamment attribuer des cotes élevées par A.M. Best (A++) pour sa stabilité financière et par Moody's (Aa2) et Standard & Poor's (AA) pour sa capacité de payer ses indemnités, belle attestation de la solide force financière de Chubb.



4. Service supérieur

Notre personnel est dédié à vous fournir un service de traitement des sinistres hors pair. Au cours de l'année 2005, 94 % des clients qui ont complété des sondages ont évalué notre service de règlement de sinistres comme étant « excellent », la plus haute cote possible dans notre questionnaire.

5. Option de règlement en espèces

Chubb n'exige pas qu'un client reconstruise sa maison ni en remplace le contenu. Les clients ont presque toujours l'option d'accepter un règlement comptant et d'utiliser l'argent comme bon leur semble.

6. La « différence » Chubb

Les experts en sinistres de Chubb comprennent les préoccupations du client. Nous expliquons le processus de règlement, offrons des conseils pour les étapes à suivre et travaillons à régler leur demande d'indemnité rapidement et équitablement.



7. Lutte contre la fraude

Les réclamations frauduleuses contribuent à la hausse des primes. La position de Chubb en cette matière est claire : Nous ne paierons aucune réclamation frauduleuse. En fait, nous ferons tout en notre pouvoir pour combattre les fraudes. Chubb croit que c'est là une de ses responsabilités envers ses clients et ses courtiers.

8. Réponse rapide

Le service du traitement des sinistres de Chubb s'efforce de communiquer avec votre client dans les 24 heures de la réception de sa demande d'indemnité.

9. Objectif de 48 heures

Le service du traitement des sinistres de Chubb s'efforce d'émettre un paiement dans les 48 heures d'un règlement.

10. Tranquillité d'esprit

Le service du traitement des sinistres de Chubb offre à l'assuré la tranquillité d'esprit car ce dernier sait que sa réclamation sera traitée promptement, équitablement et professionnellement.

***Communiquez avec notre Centre d'appels
pour demander une soumission Chef-d'oeuvre!***

1 800 465-6391 ou PLSC.online@chubb.com

Ce document est strictement descriptif. Les garanties précises sont procurées sous réserve des conditions et exclusions du contrat établi. L'application de l'assurance dépend des circonstances de chaque demande d'indemnité ainsi que des garanties souscrites.